

Aujourd'hui, je me lève à la Chambre pour applaudir à l'oeuvre collective de ces femmes et aussi pour exprimer mon inquiétude en ce qui concerne l'avenir de l'édition de ce genre de manuels d'histoire une fois l'accord de libre-échange ratifié.

Aux termes de l'accord commercial Mulroney, il ne nous sera plus possible d'encourager notre industrie culturelle, que ce soit par les bourses et les subventions accordées par le Conseil des Arts du Canada ou encore les règlements visant le contenu canadien des ouvrages. Qu'il est tragique de découvrir enfin l'histoire des Canadiennes pour nous la faire rafler de nouveau par cette entente commerciale.

* * *

LES CHEMINS DE FER

LE TRANSPORT DE PRODUITS DANGEREUX—ON PRÉCONISE LA RÉDUCTION DE LA LIMITE DE VITESSE

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, il y a un an, le 14 juillet, un train transportant des produits dangereux a déraillé dans ma circonscription. Hier, un an plus tard, j'ai reçu le rapport d'enquête de la Commission canadienne des Transports sur cet accident. Ce rapport indiquait qu'au moment du déraillement le train respectait la limite de vitesse de 65 milles à l'heure. Il ne mentionnait pas le fait que tout près de l'endroit de l'accident, la limite de vitesse n'est que de 25 milles à l'heure ni que le train transportait des produits dangereux.

Cet accident a causé des dégâts s'élevant à près de 1,5 million de dollars. Assurément, il est temps de réduire la vitesse des trains chargés de produits dangereux qui traversent des localités à forte densité de population.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LES RÉSULTATS D'UN SONDAGE AU SUJET DES DÉPENSES

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, le plan Reagan pour absorber économiquement le Canada à l'aide de l'accord commercial Reagan-Mulroney comprend aussi, comme on vient de l'apprendre, l'intégration militaire. *Southam News* faisait connaître hier les résultats des travaux d'un groupe canadien de haut niveau qui recommandait que le Canada se joigne aux États-Unis et établisse des liens militaires plus étroits ainsi qu'un marché économique commun en matière de défense.

Le commerce militaire bilatéral a atteint l'an dernier la somme faramineuse de 3 milliards de dollars et le groupe de travail recommande 20 façons précises d'accélérer et d'accroître l'intégration et l'orientation continentale des armées. Les conservateurs recommandent une augmentation des budgets de défense de 185 milliards sur 20 ans.

En mai de cette année, Angus Reid a effectué un sondage national pour l'Alliance canadienne pour la paix, visant à savoir si les Canadiens préféreraient que leur argent serve à des fins militaires ou à une amélioration des services sociaux. Dans

Article 21 du Règlement

une proportion de deux contre un, les Canadiens préféreraient améliorer les services sociaux.

● (1110)

Sur la question de savoir si l'on devait laisser les navires étrangers porteurs d'armes nucléaires entrer dans nos eaux et s'amarrer dans nos ports, 27 p. 100 étaient d'accord et 67 p. 100 étaient contre.

Soixante-et-onze pour cent des Canadiens ont une opinion positive des candidats à la prochaine élection qui insisteront sur l'importance de la paix.

La recommandation du groupe de travail conservateur d'éliminer la frontière en matière de défense est inacceptable. Le groupe blâme «une orientation fortement nationaliste, protectionniste et politique» pour restructurer la libre circulation des armes . . .

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Drummond (M. Guilbault).

* * *

[Français]

LE TEXTILE

LA POSITION DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, le NPD n'arrive pas à décider s'il faut plus ou moins de protectionnisme.

Les barrières tarifaires sont un moyen de protection du marché intérieur qui est maintenant dépassé. Elles restreignent les échanges et protègent de moins en moins nos industries. Cette politique est tirée de la résolution B.2.1 du congrès de 1961, reconfirmée en octobre 1986. Ainsi, le NPD a des engagements contradictoires à l'endroit du textile.

Un candidat néo-démocrate, s'adressant à des travailleurs du textile, peut déclarer: Nous imposerons des restrictions à l'importation du textile afin de protéger la part du marché canadien. Résolution A.2.11, congrès de 1983.

Le lendemain, à un colloque sur le Tiers monde, il peut déclarer: Nous supprimerons les restrictions sur l'importation du textile afin d'aider les pays en développement. C'est notre politique telle qu'adoptée en congrès et publiée dans notre Fonds de résolutions B.2.4, en 1977.

En conclusion, il est clair que le NPD se tient quelque part entre le protectionnisme et l'expansion de nos marchés extérieurs, entre le socialisme illusoire et la fausse démocratie.

* * *

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

LA PETITE ENTREPRISE ET LES FRAIS BANCAIRES

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, lors de l'annonce de la politique sur les frais bancaires le 30 juin, le ministre d'État (Finances) (M. Hockin) a parlé seulement des comptes personnels, en excluant les comptes d'affaires de la petite entreprise.